

Pétition des familles de l'attentat du DC10 UTA en colère !

CHAQUE SIGNATURE COMPTE

Depuis quelques semaines, les "Familles de l'attentat du DC 10 UTA en colère !" ont mené des actions pour montrer aux représentants officiels libyens qu'elles ne désarment pas, (tracts distribués aux comptoirs d'embarquements à destination de Tripoli, devant l'Ambassade de Libye à Paris, manifestations silencieuses...)

Ces actions ont porté leurs fruits et nous savons de source diplomatique que notre mobilisation marque un très fort impact sur la Libye. Il faut continuer.

Notre objectif est clair : le dossier de l'attentat du DC 10 d'UTA n'est pas clos, les décisions de justice doivent être exécutées et les familles doivent obtenir réparation.

Il faut donner de l'ampleur à notre présence et à notre détermination, comme nous avons déjà su le faire, en octobre 2002 à l'occasion de la venue en France du Ministre Libyen des Affaires Étrangères.

Faites circuler cette pétition autour de vous!

Vos réponses seront transmises aux autorités libyennes et françaises à Paris et aussi directement à Tripoli.

Mobilisez vos proches, votre famille, tous ceux qui sont sensibles à notre action, amis, connaissances...

Vos réactions vont nous aider à interpeller les pouvoirs publics français et libyens.

Merci pour votre soutien.

Les familles de l'attentat du DC10 UTA en colère !

E-mail : dc10-uta@wanadoo.fr,

site internet : <http://perso.wanadoo.fr/dc10-uta/>

Partie à nous renvoyer

à l'adresse suivante :

Guillaume DENOIX de SAINT MARC

"Les familles de l'attentat de DC10 UTA en colère !"

2, rue Juliette LAMBER, 75017 Paris, France

ou par fax au +33 1 46 10 99 60

Plus de 13 ans après l'attentat, nous, familles, amis, citoyens français, congolais, tchadiens, italiens, américains, camerounais, britanniques, canadiens, zairois, centre africains, suisses, maliens, algériens, grecs, marocains ou sénégalais exprimons avec force et détermination notre volonté de voir la Libye reconnaître enfin sa responsabilité dans la mort des 170 victimes de l'attentat du DC 10 d'UTA.

Nous sommes tous en deuil de ces 170 innocents et souhaitons voir les familles des victimes obtenir réparation avec :

- L'ouverture d'un procès contradictoire,
- L'exécution de toutes les peines prononcées,
- L'égalité de traitement avec les victimes de l'attentat de Lockerbie perpétré également par La Libye en 1988.

Nom, prénom et signature

Si c'est le cas, merci d'indiquer votre lien avec une victime (famille, amis, connaissance, etc ...) ou d'apporter votre commentaire
